

Monsieur Patrick LAMOUR
Directeur diocésain
DDEC du Finistère
2, rue César Franck
CS 81025
29196 QUIMPER Cedex

Le 8 mars 2021, à Saint-Renan

Dossier suivi par Yann Rabuteau - yann.rabuteau@clb-an.fr
Réf. : YR_DDEC_PL_08032021

Monsieur le Directeur,

Mr Legac,

Je reviens vers vous suite à mon courrier du 25 février dernier dans lequel je faisais état des préoccupations exprimées par la CFDT – FEP du Finistère, notamment sur la question des effectifs par classe dans le département.

J'ai, depuis, reçu une représentante de l'APEL de l'Ecole Sainte-Anne de Plouguin, sur ma circonscription qui me faisait part de l'inquiétude des parents d'élèves suite à l'annonce de la suppression d'une des quatre classes à la rentrée prochaine. Ainsi, au-delà du passage de 20 à 26 élèves par classe, en moyenne, c'est également la question de la survie de cette école qui se pose.

Je sais que l'APEL ainsi que Monsieur Roger TALARMAIN, Maire de Plouguin, se sont adressés à vous récemment sur ce point et je m'associe à leurs démarches.

Je renouvelle par ailleurs ma demande d'entretien avec vous sur ces différents sujets.

Dans cette attente, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Très cordialement,


Didier LE GAC

Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh